

**CIRCULAIRE FFSA / LK / ASK N° PDTN / 11.21-238**

Paris, le 09 Décembre 2021

Veuillez trouver, ci-joint, **le formulaire d'inscription au calendrier 2022. Les ASK adresseront le formulaire d'inscription à leur Ligue de Karting, qui effectuera l'inscription des épreuves, sur le portail collaboratif de la FFSA.**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION DES ÉPREUVES PAR LES LK**

Épreuves internationales Épreuves nationales de championnat	<b>28 Janvier 2022</b>
Épreuves nationales Course Club Démonstration - Initiation	<b>2 mois avant la date de l'épreuve</b>

**DROITS D'INSCRIPTION**

Épreuves internationale	<b>La totalité des droits à la demande du permis d'organiser</b>
Épreuves nationales de Championnat	<b>La totalité des droits à la demande du permis d'organiser</b>
Épreuves nationales	<b>La totalité des droits à la demande du permis d'organiser</b>
Course Club	<b>La totalité des droits à la demande du permis d'organiser</b>
Démonstration – Initiation	<b>La totalité des droits à la demande du permis d'organiser</b>

Le paiement des droits d'inscription devra être fait par virement bancaire (cf RIB FFSA – Annexe 1).

**PÉNALITÉS APPLIQUÉES**
**Épreuves internationales**

Inscription après le <b>28 Janvier 2022</b> .....	<b>50% du montant des droits</b>
Changement de date ou de catégorie.....	<b>110 €</b>
Annulation avec préavis de plus de 3 mois.....	<b>DROITS PERDUS*</b>
Annulation avec préavis de moins de 3 mois.....	<b>10% EN PLUS DES DROITS PERDUS</b>

**Épreuves nationales de championnat**

Inscription après le <b>28 Janvier 2022</b> .....	<b>10% du montant des droits</b>
Changement de date.....	<b>15% du montant des droits</b>
Annulation de l'épreuve.....	<b>DROITS PERDUS*</b>

**Épreuves nationales**

Inscription <b>moins de 2 mois avant la date de l'épreuve</b> .....	<b>10% du montant des droits</b>
Changement de date.....	<b>15% du montant des droits</b>
Annulation de l'épreuve.....	<b>DROITS PERDUS*</b>

\* susceptible d'être modifié en fonction de la situation sanitaire.

**Chaque épreuve sera saisi informatiquement par les LK uniquement.**

Les droits d'inscription devront être payés en totalité par les ASK organisatrices, à la demande du permis d'organiser. Aucun paiement effectué par la Ligue de Karting pour le compte d'une ASK ne sera accepté, sauf si la Ligue de Karting se positionne en tant qu'organisateur principal (épreuves type Championnat de Ligue) ; de ce fait, la facture sera émise au nom de la Ligue et non de l'ASK.

Nous vous transmettons, en annexe, les tarifs d'inscription 2022 pour les épreuves nationales, assurance non comprise. Les tarifs d'assurance ainsi que les tarifs d'inscription 2022 pour les épreuves internationales vous seront communiqués dans les meilleurs délais.